

Appel à projets 2019

La transition écologique, ici et ensemble

Quand les collectifs d'acteurs locaux se mobilisent pour la transition écologique

Date limite de dépôt des dossiers: 10 avril 2019 à 17h

Contexte

Le modèle de développement actuel de l'humanité, basé sur le recours massif à des énergies non renouvelables, a un impact sur les écosystèmes de la planète. « L'avertissement à l'humanité » signé par 15 000 scientifiques du monde entier en novembre 2017 nous met en garde: bientôt il sera trop tard. Pour éviter les catastrophes annoncées, il est urgent de modifier en profondeur nos modes de vie vers des comportements écologiques et durables.

L'accord de Paris de 2015 a montré la capacité de la communauté internationale à se mobiliser pour la réduction des gaz à effet de serre, même si la mise en œuvre des solutions demeure difficile. En France, la nécessité de porter la transition écologique commence à être prise en compte par les pouvoirs publics. Dans le même temps, des initiatives émergent des territoires, portées par des collectifs à la recherche de solutions à l'échelle locale. La Fondation de France, convaincue de l'efficacité de l'action menée collectivement, souhaite participer au développement de ces dynamiques.

Objectifs

Quel que soit le territoire concerné (rural, littoral, urbain, péri-urbain, montagnard...), et quelle que soit la thématique (énergie, climat, agriculture, alimentation, biodiversité, déchets...), la Fondation de France entend soutenir des projets qui:

- ont pour objet de concourir à la transition écologique dans son ambition transformative et solidaire de la société. Transformative, car la transition écologique doit permettre l'évolution de la société par la réappropriation par les citoyens des défis environnementaux. Solidaire, car elle doit également se faire dans la

recherche d'une justice sociale ;

- prennent la forme d'expérimentations de solutions concrètes, leur mise en œuvre puis la diffusion des résultats ;
- s'appuient, dans une dynamique collective, sur une large participation des citoyens et des parties prenantes du territoire. La Fondation de France fait le pari que c'est de cette large participation à une échelle locale que pourra naître un changement profond et durable des modes de vie.

Glossaire

Citoyens: toute personne habitant le territoire, qui s'inscrit dans une dynamique collective.

Parties prenantes: l'ensemble des acteurs, individuels ou collectifs, qui, directement ou indirectement, participent à la vie du territoire et l'influencent.

Territoire: espace géographique faisant l'objet d'une appropriation sociale, culturelle, économique et politique par les groupes humains qui le constituent et qui cherchent à le valoriser par leurs actions.

Transition écologique: l'évolution des sociétés humaines vers un nouveau mode socio-économique en rupture avec notre modèle actuel basé sur l'exploitation des ressources naturelles. Il s'agit d'adapter de façon volontaire nos modes de vie et nos comportements aux limites de la biosphère. La transition peut prendre différentes formes pour répondre aux grands enjeux, au nombre desquels le dérèglement climatique, la rareté des ressources, la perte accélérée de la biodiversité et les risques sanitaires environnementaux.

Qui peut répondre ?

Cet appel à projets s'adresse à des collectifs locaux organisés: associations, groupements, éventuellement petites collectivités. Ces organismes doivent avoir un ancrage local, en France (métropole et outre-mer), et être sans but lucratif ou à gestion désintéressée.

Modalités de soutien

L'aide de la Fondation de France prendra deux formes:

- un soutien financier annuel ou pluriannuel (3 ans maximum) pour les dépenses liées à la préparation et la mise en œuvre du projet ;
- un appui via:
 - la mise en interaction des porteurs de projet. Une Journée initiale, regroupement de tous les bénéficiaires de l'appel à projets, est organisée en novembre chaque année. Elle permet le partage d'une culture commune d'implication pleine et entière des citoyens, dans le respect de la diversité des initiatives. L'obtention d'un financement implique la participation à cette journée ;
 - un dispositif *SOS consultant* qui propose à chaque projet financé de bénéficier de 1 à 4 jours d'appui technique, pour améliorer et renforcer la méthode et/ou les actions d'implication et de concertation entre les usagers, acteurs et parties prenantes. Cet appui est octroyé après que le bénéficiaire en aura fait la demande auprès de la Fondation de France.

Critères de sélection

Le projet doit répondre aux conditions suivantes:

1) concourir à la **transition écologique**

- le porteur de projet devra expliciter les enjeux de transition écologique auquel son projet entend répondre. Il devra décrire en quoi et comment son projet peut apporter une solution aux problématiques qu'il aura préalablement identifiées ;

2) s'inscrire sur un **territoire** déterminé

- le porteur de projet devra apporter des éléments de contextualisation du projet dans le territoire: il devra décrire le périmètre du territoire, ses besoins, ses acteurs. Il devra en outre démontrer comment le projet est conçu par des acteurs du territoire au profit du territoire, et les résultats attendus à son échelle ;

3) favoriser l'**implication active** des citoyens et parties prenantes du territoire

- le porteur de projet devra détailler la stratégie choisie pour favoriser cette implication, notamment en:
 - identifiant les citoyens et parties prenantes qui sont à ce jour déjà mobilisés ainsi que les moyens qu'il est envisagé de mettre en œuvre pour mobiliser plus largement ;
 - indiquant à quel niveau d'implication des citoyens et parties prenantes le projet souhaite parvenir (sensibilisation, information, concertation, co-construction, négociation, co-décision) ;
 - précisant la progression de l'implication des citoyens et parties prenantes ainsi que les modalités du processus d'implication mis en œuvre.

En outre, le porteur de projet devra:

- montrer comment ces trois critères s'agrègent pour former un ensemble cohérent ;
- montrer la dynamique qui existe entre les différentes parties prenantes, en particulier la place des collectivités locales ;
- proposer des modalités de valorisation et de diffusion des résultats du projet, en particulier localement.

Ne pourront pas être soutenus:

- les initiatives à caractère individuel ;
- les opérations limitées à la communication ou à l'information, à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement ;
- les actions de participation à des procédures officielles de consultation de la population telles que prévues par la loi, si elles ne sont pas l'occasion de pratiques innovantes et/ou si elles ne s'inscrivent pas dans la durée ;
- la construction ou la rénovation de bâtiments et la protection du patrimoine bâti ;
- les activités régulières des structures ou les dépenses d'investissement ;
- les études de faisabilité ;
- les créations de filières économiques ;
- une typologie de projets que la Fondation de France a déjà soutenu par le passé de façon prolongée et significative. Par exemple: le réemploi et la valorisation des déchets (recycleries, ressourceries, repair cafés, ateliers-vélos), la lutte contre le gaspillage (compostage collectif, défis familles), les monnaies locales, les jardins partagés ou les inventaires de biodiversité.

Pour aller plus loin

- **Le programme Comédie**: site dédié à la concertation, la participation et la médiation appliquées à l'environnement et au territoire. Il propose de l'auto-apprentissage, des fiches de lectures, des outils pratiques. On y trouve également de nombreux exemples de projets.
comedie.org
- **L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne**: réseau national des praticiens de la concertation, à la fois centre de ressources et plateforme d'échanges entre pairs.
i-cpc.org
- **La participation citoyenne dans la planification et l'aménagement urbain durables**, cahier méthodologique de l'AEU2, édité par l'Ademe en décembre 2016 (184 pages). Il propose une présentation contextuelle et pratique de l'organisation, du pilotage et de l'animation de démarches participatives.
ademe.fr

Comment répondre ?

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 10 avril 2019 à 17h.

Le dossier de candidature est à compléter en ligne sur fondationdefrance.org (rubrique *Trouver un financement*). **Attention, les candidatures s'effectuent exclusivement en ligne.** Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

Les modalités de réponse sont précisées dans le dossier de candidature. Les projets reçus feront l'objet d'une présélection. Après instruction, les dossiers présélectionnés seront examinés par des jurys d'experts entre juin et juillet 2019. Les décisions seront uniquement communiquées par écrit.

Toutes les informations concernant l'appel à projets se trouvent sur le site de la Fondation de France: fondationdefrance.org/fr/transition-ecologique

En outre, la Fondation de France organise deux sessions de webinaire en février et en mars pour présenter cet appel à projets et répondre à toutes les questions que peuvent se poser les porteurs de projet. Les dates et les modalités pratiques seront communiquées dans le courant du mois de janvier sur le site de la Fondation de France.

Exemples de projets soutenus

Ressources en eau co-gérée

Sur le territoire d'un bassin versant d'une rivière méridionale, de forts enjeux existent liés aux risques d'inondation mais également à la disponibilité de la ressource en eau. À l'initiative d'acteurs de l'environnement, en partenariat avec le syndicat d'aménagement hydraulique, des habitants sont invités à s'investir dans la gestion de la ressource en eau du bassin de rivière. Après une campagne de sensibilisation aux enjeux de l'eau et de large mobilisation, ils pourront participer à la construction d'un plan d'actions cohérent et socialement accepté de gestion de la ressource.

Un village sobre en énergie

Dans une petite commune péri-urbaine, un projet cherche à transformer les usages et les modes de vie des habitants pour atteindre à terme la neutralité énergétique du village. La démarche est portée par une association environnementale et un groupe d'habitants engagés, conjointement avec la municipalité. Elle vise à intégrer les citoyens dans la construction et la mise en œuvre collective d'un plan d'actions concrètes et réalistes, pour la réduction de la consommation énergétique et l'auto-production d'énergies renouvelables.

Coexistence avec la biodiversité sauvage

Sur un territoire rural dédié à l'élevage, le retour du loup exacerbe des intérêts opposés entre activités humaines et biodiversité. Le projet met en place tout à la fois un processus de dialogue entre les différentes parties prenantes et l'expérimentation de solutions permettant la cohabitation durable entre activités humaines et faune sauvage.

Des sentinelles du climat

Sur un territoire à la fois urbain et littoral, le dérèglement climatique commence à avoir des conséquences tangibles, à commencer par l'érosion du trait de côte. Un groupe de citoyens inquiets s'est rapproché de collectivités locales, d'entreprises et de chercheurs pour initier une collecte de données sur les effets du changement climatique. Dans ce projet de science participative, les citoyens mobilisés deviennent des sentinelles actives. Au-delà de la surveillance, le réseau acteurs/citoyens cherche à imaginer des solutions adaptées aux spécificités du territoire.

Une logique de proximité

La Fondation de France est présente sur l'ensemble du territoire. Cette proximité permet un contact direct avec les donateurs, fondateurs et bénéficiaires et favorise l'adaptation des propositions de la Fondation de France aux réalités de terrain.

Siège et Centre-Ouest

Programme Environnement
40 avenue Hoche
CS 30001
75008 Paris
Tél. : 01 44 21 87 18
E-mail : environnement@fdf.org

Grand Ouest

Départements 29, 22, 56, 35, 53, 72
8 rue du Pré Botté
35000 Rennes
Tél. : 02 99 38 24 22

Départements 44, 49, 37, 85, 79, 86
5, rue Columelle
44000 Nantes
Tél. : 02 51 83 20 70

E-mail : grandouest@fdf.org

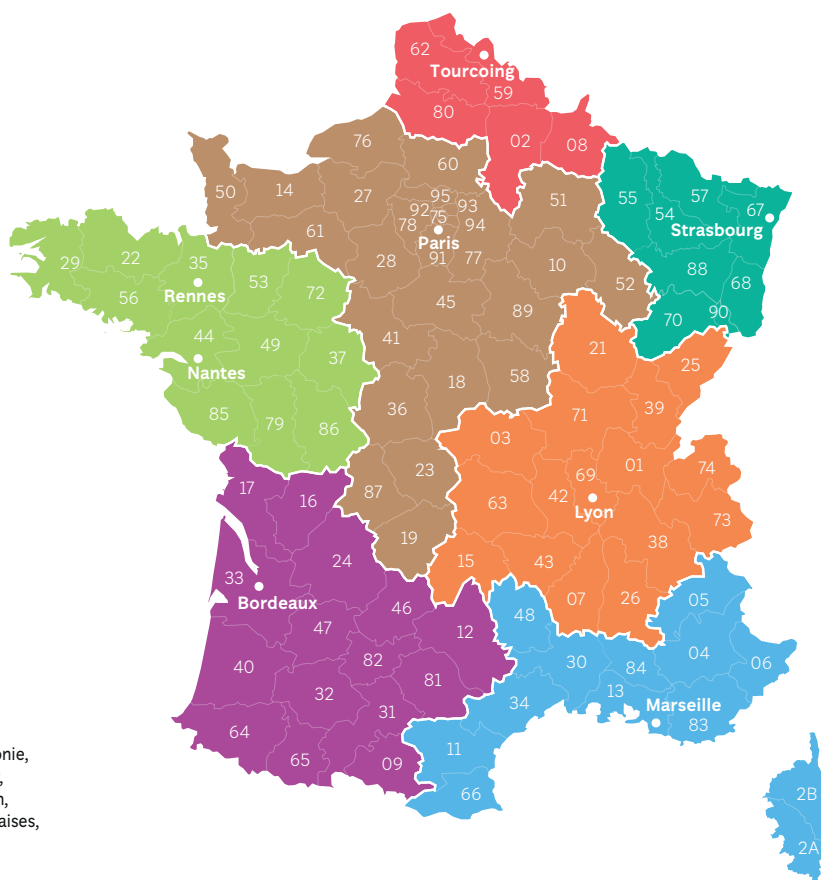
Sud-Ouest

29 rue Esprit des Lois
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 52 03 07
E-mail : sudouest@fdf.org

France d'Outre-mer

Guadeloupe, Guyane, La Réunion,
Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie,
Polynésie française, Saint-Barthélemy,
Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon,
Terres australes et antarctiques françaises,
Wallis-et-Futuna.

Programme Environnement
40 avenue Hoche
CS 30001
75008 Paris
Tél. : 01 44 21 87 18
E-mail : environnement@fdf.org



Nord

5 rue de Tournai
59200 Tourcoing
Tél. : 03 20 11 80 90
E-mail : nord@fdf.org

Grand Est

10 rue Sainte-Marguerite
CS 90012
67083 Strasbourg cedex
Tél. : 03 88 22 78 68
E-mail : grandest@fdf.org

Centre-Est

19 rue de l'Arbre Sec
69001 Lyon
Tél. : 04 72 10 92 30
E-mail : centreest@fdf.org

Méditerranée

42 rue Montgrand
CS 20004
13006 Marseille
Tél. : 04 91 90 08 77
E-mail : mediterranee@fdf.org

Avec les 841 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu 180 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 00
Fax : 01 44 21 31 01

fondationdefrance.org

**Fondation
de
France**